

Informations de base

2023/0192(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Décision

Habiller la France à négocier, à signer et à conclure un accord international sur les exigences en matière de sécurité et d'interopérabilité sur la liaison fixe transmanche

Subject

3.20.02.01 Sécurité ferroviaire
3.20.15.08 Coopération et accords de transport ferroviaire

Zone géographique

France
Royaume-Uni

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source

Commission européenne

Document

EUR-Lex

Date